

COSEWIC

Committee on the Status of
Endangered Wildlife in Canada



COSEPAC

Comité sur la situation des
espèces en péril au Canada

À la recherche de solutions concrètes pour les espèces discrètes



À la réunion de mai 2023 du COSEPAC, trois des espèces évaluées n'ont jamais été vues par la plupart des Canadiens. Le polystic de Californie (cercle mauve) pousse sur des falaises difficiles à atteindre et prisées pour l'exploitation de carrières et l'escalade. Des activités de conservation à l'échelle locale favorisent la conservation de cette plante. Le crapaud des Grandes Plaines (Opik watetew, cercle orange) se trouve devant un avenir incertain en raison des changements climatiques, ce qui rend cruciale l'adoption de sources d'énergie renouvelable. Les populations de chauves souris argentées (cercle bleu) ont connu un déclin considérable à cause des collisions avec les éoliennes, mais de simples mesures d'atténuation sont possibles. Image : Caitlin Willier

(Regina, le 10 mai 2023). De nombreuses espèces animales et végétales du Canada passent souvent inaperçues; ces miracles de la nature quasi invisibles sont toutefois essentiels à la santé des paysages à l'échelle du pays. Le COSEPAC, le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, s'est réuni la semaine dernière pour évaluer le statut de 16 espèces sauvages. Parmi celles-ci, bon nombre ne sont pas remarquées — celles qui sont actives la nuit ou qui vivent sous la terre ou dans des milieux difficiles à atteindre. L'évaluation de ces espèces discrètes nous rappelle l'importance de regarder les choses d'un peu plus près, et de chercher à en savoir toujours plus pour assurer leur survie.

Le Comité a évalué la situation du crapaud des Grandes Plaines, qui vit dans la région des cuvettes des Prairies, tout près du lieu de la réunion à Regina — sur les terres ancestrales des Nations Nêhiyawak, Anihšināpēk, Dakota, Lakota, Nakoda et Métis/Michif.

Selon Barbara Frazer, gardienne du savoir des Cris des Plaines et membre du Sous-comité des connaissances traditionnelles autochtones, « la langue crie est basée sur le verbe; cette espèce est connue sous le nom d'*Opik watetew* (grosse grenouille), qui évoque la manière dont elle passe la plupart de son temps sous la terre, pour s'abriter du gel. Elle appartient à la famille des *ayikis* (grenouilles), qui vivent sous terre, et son chant particulier annonce le moment de la transition entre l'hiver et le printemps ».



NA Cairns

Crapaud des Grandes Plaines © Nick Cairns

Cette espèce ermite est menacée par les changements climatiques parce qu'elle a besoin de mares saisonnières pour se reproduire et que ces milieux deviennent de plus en plus rares dans les Prairies à cause de la sécheresse. Le Comité lui a attribué le statut d'espèce « préoccupante ».



Chauve-souris argentée © Brock Fenton

Parce qu'elles volent la nuit et ne dorment pas en grandes colonies, les chauves-souris rousse de l'Est, cendrée et argentée sont élusives. Ces chauves-souris sont aux prises avec des pertes d'habitat et de ressources alimentaires : les arbres qu'elles utilisent pour se reposer font l'objet de coupes, et les insectes dont elles se nourrissent sont affectés par les pesticides. De plus, les collisions avec les éoliennes lorsque les individus migrent vers le sud à l'automne représentent une menace

considérable — on estime que des centaines de milliers de chauves-souris sont tuées de cette façon chaque année. Heureusement, des mesures d'atténuation permettent aux énergies renouvelables et aux chauves-souris de coexister dans le paysage.

« Les mesures d'atténuation fonctionnent. L'arrêt des éoliennes pendant de très courtes périodes, lorsque le vent est calme pendant l'automne, peut réduire la mortalité de 50 à 80 %, tout en compromettant très peu la production énergétique », indique Stephen Petersen, coprésident du Sous-comité de spécialistes des mammifères terrestres du COSEPAC.

Les trois espèces de chauves-souris ont connu un très fort déclin dans les dernières années, et le Comité leur a toutes attribué le statut d'espèce « en voie de disparition ».



Polystic de Californie © Ryan Batten

Au Canada, le polystic de Californie pousse sur les falaises de calcaire de seulement trois sites du sud de la Colombie-Britannique, endroits également prisés pour l'exploitation de carrières et l'escalade. Mais il y a de bonnes nouvelles : malgré la valeur du calcaire, le propriétaire de la mine qui se trouve sur un des sites participe à des plans locaux visant à établir une réserve pour protéger l'habitat, et un autre site est protégé de l'exploitation en

faveur de l'escalade. Les grimpeurs peuvent donc jouer le rôle de gardiens de cette plante vulnérable, qui s'est vu attribuer le statut d'espèce « en voie de disparition ».

Plusieurs des espèces évaluées ne sont pas seulement difficiles à trouver; on ne les a simplement pas observées pendant des décennies. La salamandre tigrée de l'Est, la tortue de l'Ouest, la couleuvre gaufre du Pacifique et le crotale des bois sont des espèces qui ont été évaluées comme étant « disparues du pays ».

« La conservation, c'est compliqué », affirme David Lee, président du Comité, « mais plus la population canadienne en apprend sur nos trésors cachés, plus nous avons de chances de les préserver ».

Prochaine réunion

La prochaine réunion d'évaluation des espèces sauvages du COSEPAC prévue sera tenue en novembre 2023.

À propos du COSEPAC

Le COSEPAC évalue la situation des espèces, des sous-espèces, des variétés ou d'autres principales unités de la biodiversité à l'état sauvage considérées comme étant en péril au Canada. Pour ce faire, le COSEPAC se sert de connaissances scientifiques, traditionnelles

autochtones, ou des collectivités, lesquelles sont fournies par de nombreux spécialistes provenant des gouvernements, des universités et d'autres organismes. Les sommaires d'évaluations sont actuellement à la disposition du public sur le site Web du [COSEPAC](#) et seront transmis à l'automne 2023 au ministre fédéral de l'Environnement et du Changement climatique pour une considération de l'inscription en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP). À compter de cette date, les rapports de situation et les sommaires du statut de l'espèce seront mis à la disposition du public dans le [Registre public des espèces en péril](#).

Lors de sa plus récente réunion, le COSEPAC a évalué 16 espèces sauvages dans diverses catégories de risque du COSEPAC, y compris 8 espèces *en voie de disparition*, 3 espèces *préoccupantes*, et 4 espèces *disparues du pays* (c.-à-d. on ne les trouve plus à l'état sauvage au Canada). En plus de ces espèces sauvages faisant partie des catégories de risque du COSEPAC, le COSEPAC a évalué 1 espèce dans la catégorie *données insuffisantes*.

Le COSEPAC est composé de membres provenant de chaque organisme responsable des espèces sauvages des gouvernements provinciaux et territoriaux, de quatre organismes fédéraux (le Service canadien de la faune, l'Agence Parcs Canada, Pêches et Océans Canada et le Musée canadien de la nature), de quatre membres scientifiques non gouvernementaux, des coprésidents des sous-comités de spécialistes des espèces et des connaissances traditionnelles autochtones, et deux scientifiques en début de carrière.

Définitions de la terminologie et des catégories de statut du COSEPAC :

Espèce sauvage : Espèce, sous-espèce, variété ou population géographiquement ou génétiquement distincte d'animal, de plante ou d'un autre organisme d'origine sauvage (sauf une bactérie ou un virus) qui est soit indigène du Canada ou qui s'est propagée au Canada sans intervention humaine et y est présente depuis au moins cinquante ans.

Disparue (D) : Espèce sauvage qui n'existe plus.

Disparue du pays (DP) : Espèce sauvage qu'on ne trouve plus à l'état sauvage au Canada, mais qu'on trouve ailleurs.

En voie de disparition (VD) : Espèce sauvage exposée à une disparition de la planète ou à une disparition du pays imminente.

Menacée (M) : Espèce sauvage susceptible de devenir « en voie de disparition » si rien n'est fait pour contrer les facteurs menaçant de la faire disparaître.

Préoccupante (P) : Espèce sauvage qui peut devenir « menacée » ou « en voie de disparition » en raison de l'effet cumulatif de ses caractéristiques biologiques et des menaces reconnues qui pèsent sur elle.

Non en péril (NEP) : Espèce sauvage qui a été évaluée et jugée comme ne risquant pas de disparaître étant donné les circonstances actuelles.

Données insuffisantes (DI) : Catégorie qui s'applique lorsque l'information disponible est insuffisante (a) pour déterminer l'admissibilité d'une espèce sauvage à l'évaluation ou (b) pour permettre une évaluation du risque de disparition de l'espèce sauvage.

Espèce en péril : Espèce sauvage qui a été évaluée comme étant disparue du pays, en voie de disparition, menacée ou préoccupante.

<p>David Lee (Ph.D.) Président, COSEPAC</p> <p>Téléphone : 514-366-9574 david.s.lee@mail.mcgill.ca</p>	<p>Questions d'ordre général :</p> <p>Secrétariat du COSEPAC Service canadien de la faune Environnement et Changement climatique Canada 351, boul. St-Joseph, 16^e étage Gatineau (Québec) K1A 0H3 cosewic-cosepac@ec.gc.ca</p> <p>www.cosepac.ca</p>
<p>Questions sur les amphibiens et reptiles (salamandre tigrée de l'Est (population carolinienne), crapaud des Grandes Plaines, tortue de l'Ouest, couleuvre gaufre du Pacifique, crotale des bois) :</p> <p>Tom Herman (Ph.D.) Professor Emeritus Acadia University Téléphone : 902-670-3535 tom.herman@acadiau.ca</p>	<p>Questions sur les arthropodes (gomphe riverain) :</p> <p>Jennifer M. Heron Téléphone : 604-812-8198 jenniferheron@gmail.com</p>
<p>Questions sur les oiseaux (Grèbe esclavon, Colin de Virginie, Sterne de Dougall, Bruant des prés de la sous-espèce <i>princeps</i>, Pic à tête blanche) :</p> <p>Richard Elliot (Ph.D.) Scientifique émérite Environnement et Changement climatique Canada Téléphone : 506-229-9444 Richard.Elliott@ec.gc.ca</p>	<p>Questions sur les mammifères terrestres (chauve-souris rousse de l'Est, chauve-souris cendrée, chauve-souris argentée) :</p> <p>Stephen D. Petersen (Ph.D.) Director, Conservation and Research Assiniboine Park Zoo Téléphone : 204-793-4363 spetersen@assinibonepark.ca</p>

Questions sur les plantes (polystic de Californie, aster du golfe Saint-Laurent, vergerette de Provancher) :

Del Meidinger

Meidinger Ecological Consultants Ltd.
Téléphone (1) : 250-881-1180
Téléphone (2) : 778-977-1180
delmeidinger@gmail.com

Questions sur les connaissances traditionnelles autochtones :

Roger Gallant

Téléphone : 709-638-4343
rgallant@gallantenvironmental.com